

Règlement interne du Secteur Bouliste Bressan pour le Championnat des AS

Ce championnat se déroulera suivant les directives du bureau : les épreuves de traditionnel se joueront en 13 points et possibilité de changement à chaque mène (Attention : toujours 3 joueurs de 4ème en même temps sur les jeux)

Chaque tour se fera en match sur 40 points (3 épreuves de traditionnel – les épreuves de points et de tirs et à nouveau les 3 épreuves de traditionnel).

Ce championnat comprendra :

- 1 quadrette = 6 points
- 1 double = 4 points
- 1 simple = 4 points
- 3 épreuves de points et de tirs = 2 points par épreuve. Pour ces épreuves, 5 boules d'échauffement sont possibles sur n'importe quelle cible.

Les feuilles de match devront parvenir dans la semaine qui suit la rencontre au secrétariat du Secteur et devront être complétées et signées des deux capitaines.

RAPPEL : si une AS a plusieurs équipes engagées, les joueurs sont affectés à une seule équipe et ne pourront donc pas jouer dans l'autre pour les tours suivants, des contrôles seront effectués par les membres du bureau.

Le calendrier des différents tours est défini par le bureau du Secteur

- Le 1^{er} tour se déroule sur le terrain de l'AS tirée au sort en 1^{er}
- Les tours suivants se déroulent à l'Astroboules

RAPPEL : Les licences doivent être conformes : le tampon de la société apposé sur la photo, le tampon et le visa du médecin, et signée par le licencié. La responsabilité du Président de l'AS qui reçoit étant engagée en cas de problème majeur.

Pour la crédibilité du Sport Boules, il est souhaité que les joueurs portent tous le même maillot, toutefois ce sera obligatoire pour les ½ finales et la finale.

Les Membres du Bureau du Secteur Bressan